



**Direction Interdépartementale des Routes
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 7 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 122 – Commune Molompize

Restrictions de circulation du lundi 14 mai au vendredi 18 mai 2018

En raison des opérations de renouvellement de la couche de roulement, la circulation sera réglée par alternat, sur la route nationale 122 dans le secteur de Peyreneyre, commune de Molompize, dans les conditions définies ci-après.

Cette réglementation sera applicable du lundi 14 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018.

La circulation sera réglée par alternat entre les PR 126+000 et 127+700 sur la RN122 pendant toute la durée du chantier de 7h00 à 20h00.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

